



Cfdt:

BNP PARIBAS

RESTEZ TOUJOURS INFORMÉ
AVEC LA CFDT



Vos représentants élus

Marie-Hélène CHEVALIER
06.68.75.89.97

Dominique GIRAUD
06.63.84.85.23

Aline LACIRE
06.98.85.77.78

Franck SANTI
07.87.28.71.03

Suppléants

Jean-François ALFONSI
Xavier SCHMITT

Représentante Syndicale

Anne-Lise MIKAELIAN
06.61.02.57.48

Délégués Syndicaux Régionaux

Christine DENNEVILLE
06.29.12.41.86

Dominique GIRAUD

Aline LACIRE



Contacts mail :

[grand_est_irp_delegation
regionale@bnpparibas.com](mailto:grand_est_irp_delegation_regionale@bnpparibas.com)

L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

28 Juillet 2021

RÉGION GRAND EST

Enquête Pulse—NPS—NPE

Résultats de la dernière enquête faite en Juin 2021 :

- ♦ **PULSE = 389** répondants sur **1.037** collaborateurs : **Est-ce vraiment représentatif ?**
 - ⇒ **229** dans les Territoires (soit 59 % des collaborateurs en agence).
 - ⇒ **26** dans les Centres Banque Privée (soit 7 %).
 - ⇒ **63** dans les Centres d'Affaires (soit 16 %).
 - ⇒ **71** pour la Région (soit 18 %).
- ♦ **NPS = -23** en 06/2021 soit 8 points de mieux (-31) qu'en décembre : seconde meilleure progression de toutes les Régions après Paris. (Entre 04/2020 et 04/2021 progression de 27 points).
- ♦ **NPE (salariés) = -33** progression de 23 points par rapport au GPS de 2019, meilleure progression de toutes les structures de BDDF.

Avis CFDT sur la Suppression de la Filière Espèces d'Hagondange

Ces travaux, dont on parle depuis plusieurs années vont permettre l'amélioration des conditions de travail de nos collègues et supprimer les risques liés à la filière espèces. Mais nous vous demandons d'être particulièrement vigilants quant à la protection des collaborateurs pendant la période des travaux, puisque vous ne réglez pas le problème d'isolement de la CSC avec des espèces, ni la limitation de circulation vers les étages de toute personne entrant dans l'agence, et ce malgré nos différentes demandes. Vous porterez seul la responsabilité de tout incident qui pourrait survenir pendant cette période sensible.

Une fois ceux-ci terminés, nous attirons à nouveau votre attention afin que le collaborateur à l'accueil ne soit pas isolé au rdc, et vous incitons à mettre en place les dispositifs permettant d'assurer sa sécurité.

Les élus CFDT rendent un **Avis FAVORABLE** sous réserve des précautions à prévoir pour éviter l'isolement du collaborateur qui fera l'accueil et du respect des souhaits de la collègue dont le poste est supprimé pour son reclassement.

Consultation de votre compte personnel BNPPARIBAS

La Direction rappelle qu'il vous est formellement interdit de consulter ou de faire des opérations sur votre compte personnel BNPP depuis votre poste de travail ! Vous devez passer par le site www.mabanque.bnpparibas.com, l'appli ou votre conseiller.

Des lettres de rappel ont déjà été adressées à certains collaborateurs !

Soyez Vigilants !

Alternants

La Région a obtenu l'autorisation de transformer 10 contrats d'alternants en CDI à partir de septembre, une bonne nouvelle pour les équipes qui en bénéficieront !

Participation et Intéressement

Pour pouvoir en bénéficier l'année suivante, il faut avoir un minimum de 3 mois d'ancienneté. Et ils seront versés au prorata du temps de travail.

AGENCES EN SOUFFRANCE



Postes « vacants »

44 postes « inoccupés » dans les Territoires de la Région Grand Est



20 sans remplacement car retour du titulaire prévu

23 dont la relève est identifiée (mobilité en cours)

1 sans aucune visibilité de remplacement à ce jour (Territoire de Mulhouse).

De plus **10** agences sont « sous surveillance » (25 % au moins de l'effectif est absent). La CFDT reste très attentive sur le sujet.

CONTACT

Pourriez-vous nous confirmer la règle de Contact lorsqu'un collaborateur est à l'accueil : doit-il rester connecté à contact et faire patienter le client à l'accueil ou est-ce que le collaborateur peut cocher le motif « accueil » le temps de sa permanence d'accueil ? il semble que la règle ne soit pas la même d'un territoire à l'autre !

Réponse :

Dans les motifs d'occupation sous contact, les collaborateurs présents à l'accueil peuvent choisir dans le menu déroulant le statut ad-hoc, en accord avec leur DIA et en fonction du flux client à l'accueil. Dès lors, leur temps de connexion sera comptabilisé en temps d'accueil et ils ne recevront pas d'appel téléphonique.

Néanmoins, lorsqu'un collaborateur est à l'accueil, il peut se rendre disponible dans l'outil contact (activation des canaux entrants/sortants), si le flux de client le permet. Quand un client se présente, l'accueil de celui-ci prime alors. Si le collaborateur est en entretien téléphonique, il le termine avant de prendre en charge le client.

Avis CFDT sur le Projet ADAP de l'agence de BAR SUR AUBE

Le projet n'impactera l'agence qu'une quinzaine de jours et sur les 3 collaborateurs, 2 seront absents et le troisième sera délocalisé dans l'agence de Bar sur Seine, ville où il réside.

Sachant de plus qu'il s'agit d'une obligation légale, les élus Cfdt rendent un **AVIS FAVORABLE**.

Rappels importants :

- ⇒ Les Rendez-vous Clients sont prioritaires sur toutes les réunions ! Surtout celles pour « apprendre » à prendre des RDV Clients !
- ⇒ La pause du midi est obligatoire et ne doit pas être « amputée » par des réunions « optionnelles » qui seraient rendues obligatoires, nous avons demandé qu'un contrôle soit fait pour empêcher les dérives !

C'est bientôt les vacances !

Rappelons les actions de la CFDT en cours qui ne seront pas mises en pause pour autant.

ON DÉTRUIT MON POSTE !

En cas de destruction de poste, des dispositifs protègent le montant du variable des salariés concernés via des consolidations de montant métier, d'intégration de la perte de variable dans le fixe ou de prime annuelle.

[Pour plus d'informations, contactez vos élus CFDT](#)



Accord Télétravail

Depuis la mise en place du « Travail à domicile » (selon l'entreprise), la CFDT œuvre pour que la reconnaissance et le déploiement du télétravail devienne réalité. L'accord Groupe (regroupant ainsi toutes les filiales BNPP) en cours de négociation donnera suite à une discussion sur l'application au sein de BNP Paribas S.A.



Indemnités travailleurs à domicile

[Suite à l'action CFDT](#), la Direction est revenue sur l'indemnisation des salariés placés en « travail à domicile » ainsi que sur la dotation en chèque déjeuner. L'indemnisation rétroactive sur 2020 a été versée en juin, et celle de 2021 arrivera cet automne.



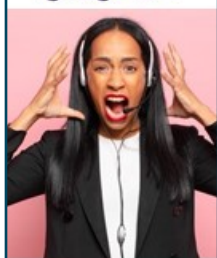
Perte d'accès au forfait pour tous les cadres

La CFDT ne peut faire annuler l'accord signé par le syndicat majoritaire permettant de mettre fin au forfait des cadres des agences type 2 et 3. [Mais nous ferons tout, y compris juridiquement](#), pour l'amender et assurer une égalité de traitement. Aujourd'hui un cadre d'une agence type 1 muté dans une agence type 2 et 3 perd des RTT ET sa prime de forfait. Inconcevable pour un syndicat responsable !



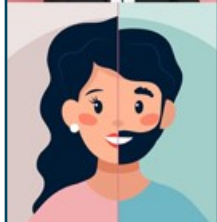
Règle Bancassurance

Pour la CFDT, annuler les ventes d'un commercial s'il n'atteint pas un objectif est illégal. Nous continuons [notre action pour défendre ce point de vue](#) : il s'agit de sanction pécuniaire illicite ! La Direction refuse de nous communiquer le montant MOTIV' qui vous a été retiré à cause de cette règle. Si vous avez été impacté financièrement : [contactez-nous !](#)



Servicing : quid des horaires ?

L'enrôlement du servicing à 100% a été mis en pause, le temps que la Direction revoie les horaires de travail des salariés. La CFDT est intervenue pour que la présentation de BDDF soit respectée : les salariés en servicing doivent conserver les horaires de leur agence de rattachement géographique !



Accord Diversité

[Notre action juridique se poursuit](#) pour compenser des points de l'accord (signé par le syndicat majoritaire et la Direction) n'allant pas du tout dans le bon sens pour l'égalité femmes/hommes. Nous espérons une conclusion « favorable » pour le début d'automne.

Comment gérer sa mobilité ?

Il n'y a plus de durée minimale à passer sur un poste pour postuler sur une annonce my mobility ! (dans la limite du bon sens)

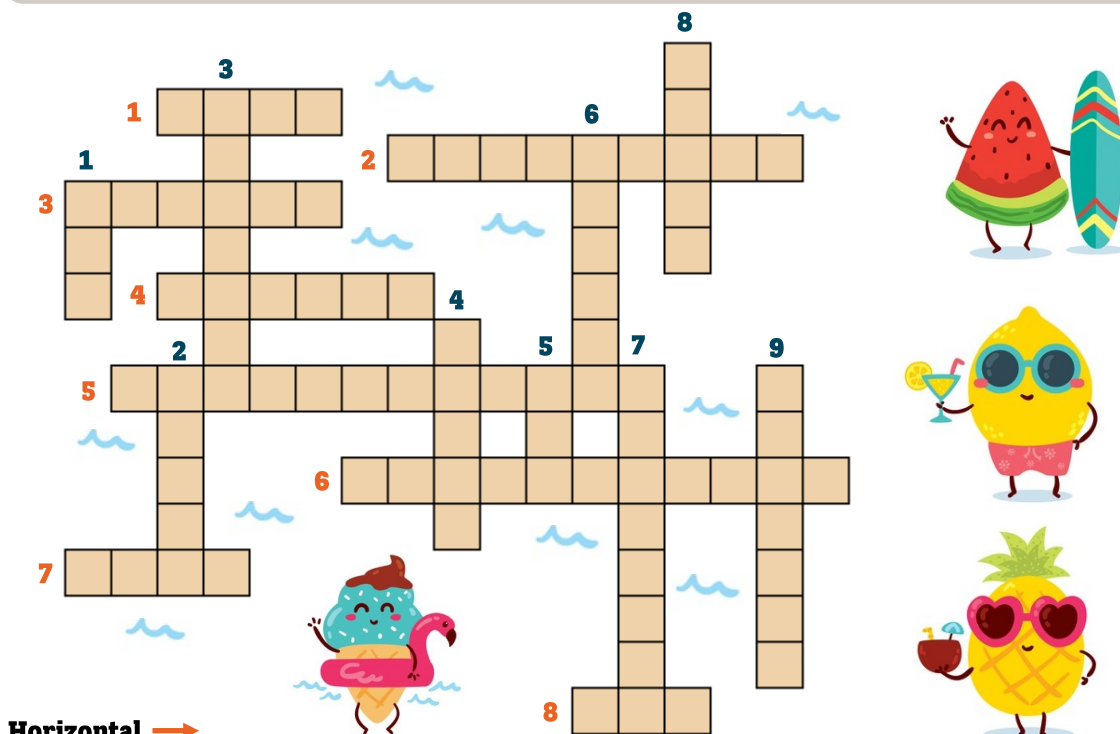
Pour être acteur de votre mobilité, déclarez-vous en « mobilité » sur About Me, ce qui engendrera un entretien avec votre GI/DT. Vous pourrez alors cliquer sur une annonce my mobility. La difficulté à vous remplacer ne doit pas bloquer votre carrière !

Si vous éprouvez des difficultés : [contactez vos élus CFDT !](#)



Des mots, rien que des mots !

La CFDT vous invite à poser vos OC, vos dossiers, vos e-mails quelques minutes pendant votre pause déjeuner pour participer à ce « mots mêlés ». Vaut mieux de simples mots pour soigner les maux provoqués par les nombreux dossiers de réaménagement de la Direction !



Horizontal →

1 Avons besoin de ce service à chaque problème informatique en priant pour qu'on ne nous envoie pas au niveau 2. **2** Difficiles à atteindre et jamais définis clairement en début de quadrimestres **3** Elles sont supplémentaires et rarement payées ou déclarées **4** Cela fait un an qu'on l'a sur le nez et la bouche. La Direction semble l'avoir sur les oreilles et les yeux tant ils font mine de ne pas voir les problèmes d'effectif. **5** Ils sont au cœur des préoccupations de BNP Paribas et ce ne sont ni les clients, ni les salariés. **6** La CFDT a énormément œuvré pour revoir l'accord et qu'on finisse enfin d'appeler ça « travail à domicile » **7** Syndicat qui a à cœur les intérêts de TOUS. **8** Les chargés d'affaire professionnels passent énormément de temps dessus depuis le premier confinement.

Vertical ↓

1 Regroupement d'agences. Pratique pour détruire des postes de DIA et réduire les effectifs. **2** Il a fallu qu'elle soit là pour que BNPP accepte les effets bénéfiques du télétravail. **3** Suite à la signature du SNB après avoir cassé l'intersyndicale, les cadres ont désormais plus de chance d'en avoir au ski que dans des agences de type 2 ou 3. **4** La Direction, le SNB et la CFDT se réunissent autour d'elle pour « négocier ». Mais tout le monde ne semble pas avoir la même définition de la négociation. **5** Salariés d'agence de type 2 ou 3, vous en avez perdu en début d'année... **6** Depuis Contact, on l'a constamment sur les oreilles. **7** Terme anglais désignant le service parisien qui décide désormais de votre avenir professionnel **8** Depuis le 1er mai 2021, chaque cadre au forfait étant muté dans une agence de type 2 et 3 la perdra en plus de RTT... **9** De plus en plus fermées dans les agences dès lors qu'il manque du personnel, c'est-à-dire souvent !



Vos élus CFDT
souhaitent d'agréables
vacances aux Aoùtiens et
un bon retour aux
Juilletistes !